

BRÈVE DU GRAND OUEST

INTERVIEW DE CAMILLE ROSIO



Camille ROSIO, ostéopathe, pompier volontaire, interne en médecine du travail.

Quel est ton parcours ?

« Après deux tentatives en PACES, je me suis tournée vers l'ostéopathie. J'ai effectué mes études sur Lyon pendant cinq ans. En parallèle de la fin de mes études, je me suis engagée en 2013 comme pompier volontaire.

J'ai obtenu mon diplôme d'ostéopathe en 2014 et j'ai ouvert mon cabinet dans la foulée. Voulant aller plus loin dans ma pratique, j'ai tenté la passerelle pour arriver en deuxième année de médecine à Grenoble.

Pour cela, il me fallait un Master en plus de mon diplôme d'ostéopathe ; j'ai donc effectué un Master en Santé, Société, Vieillesse, puis j'ai monté un dossier qui a été accepté en 2016.

En Juin 2021, après les ECN, j'ai choisi l'internat de médecine du travail pour les quatre prochaines années. Tout le long de mes études, j'ai réussi à créer un équilibre entre mon activité libérale et mes études de médecine, mais avec le début de mon internat, j'ai dû mettre fin à mon activité en cabinet.»

Comment vois-tu ta pratique de la médecine à la fin de tes études médicales ?

« La médecine du travail est une spécialité médicale plutôt globale qui fait appel à mes compétences d'ostéopathe. Grâce à l'ostéopathie, je suis plus précise dans les TMS et les risques psycho-sociaux.

J'ai envie de pratiquer une médecine préventive dans le monde du travail.

Je ne sais pas si j'aurai une activité mixte ostéopathe/médecin. Je verrai dans quatre ans où j'en serai sur le plan pratique. Dans tous les cas, je travaillerai avec des ostéopathes car je pense que c'est essentiel d'incorporer cette discipline à l'arsenal thérapeutique en médecine du travail. »

PAR PIERRE-ADRIEN LIOT

A ton avis, est-ce que les ostéopathes ont un rôle à jouer dans le système de santé ?

« Oui, carrément. Les ostéopathes ont un rôle à jouer dans la prévention, l'observance, le suivi et le soin.

Je pense que, si on arrive à démontrer l'efficacité de l'ostéopathie, on pourra permettre de diminuer l'usage des traitements médicamenteux pour certaines affections.

De toute manière, la plupart des ostéopathes a une formation sérieuse, et que le médecin apprécie ou pas, les patients iront les voir.

De ce point de vue, une place est déjà prise par les ostéopathes. L'augmentation des interactions médecin/ostéopathe doit permettre l'émergence d'une meilleure coordination des soins.

Par contre, je suis favorable à ce que l'ostéopathie reste en première intention car les ostéopathes disposent d'un bagage nécessaire pour prendre en charge les patients sans risques. »

Considères-tu ton statut et ton bagage d'ostéopathe comme un poids ou un avantage dans ton parcours au sein des études de médecine ou auprès de tes collègues ?

« J'ai toujours vu ça comme un avantage. A aucun moment, je n'ai ressenti de dénigrement parce que j'étais ostéopathe. J'ai été très bien accueillie et avec beaucoup de curiosité.

On m'a toujours dit « Toi, tu viens de l'ostéopathie ; tu dois bien maîtriser l'anatomie et l'examen clinique.

A aucun moment, je n'ai eu honte de dire que j'étais ostéopathe. Au contraire.

Je suis contente d'avoir acquis des choses en ostéopathie que je n'ai pas eu à revoir en médecine. Mon bagage m'a permis d'être au point sur pas mal de domaines lors de mes études.

A la limite, le point noir est le manque de connaissances en épidémiologie et en biostatistiques.

J'ai constaté qu'en ostéopathie, nous avons une très bonne culture médicale et des sciences fondamentales. Je n'ai jamais vraiment été mise face à une pathologie dont je n'avais jamais entendu parler au préalable.

Très sincèrement, cela m'a donné confiance dans notre discipline et je ne pense pas que la consultation d'un ostéopathe soit une perte de chance pour le patient.

Je défends vraiment le sérieux de notre discipline car la plupart du temps, elle permet une réponse intéressante pour le patient. Là où la médecine ne donne pas forcément de réponse.



Par contre, il est fondamental que notre formation se tienne régulièrement à jour pour éviter l'émergence de dérives. D'ailleurs, une obligation de formation continue serait vraiment pas mal. Je trouve cela choquant que ce ne soit pas le cas.

Je vois très bien que les médecins s'intéressent de plus en plus à l'ostéopathie mais ils n'arrivent pas faire pleinement confiance aux ostéopathes car ils ne sont pas certains de leur niveau de formation.

Si nous voulons acquérir cette confiance du corps médical, il faut s'assurer du niveau de pratique et de formation de tous les ostéopathes. »

D'après tes observations, comment évolue le regard du monde médical en ce qui concerne les ostéopathes ?

« Grosso modo, il y a les pro-ostéo et les anti-ostéo. C'est un clivage où très peu de personnes n'ont pas d'avis. Lorsque l'on parle à un médecin, il s'est forcément posé la question à un moment donné.

Pour moi, la majorité est plutôt pro-ostéo et j'ai l'impression que la confiance évolue plutôt vers la confiance. Les médecins se rendent compte de l'intérêt pratique de l'ostéopathie et de plus en plus trouvent ça génial. Cependant, ils sont aussi de plus en plus pour que l'ostéopathie soit pratiquée dans le cadre de la médecine et soit une discipline médicale. »

Ta thèse, une place pour l'ostéopathie ?

« Bonne question. Peut-être. La thèse étant dans quatre ans, je ne me ferme aucune porte. »



PAR PIERRE-ADRIEN LIOT

Ton point de vue sur l'avenir de la profession ?

« Je comprends qu'il ne faut pas la dénaturer mais il faut rentrer dans une démarche d'EBM pour continuer d'exister.

Si nous ne justifions pas notre pratique, nous risquons peut-être de disparaître.

Il ne faut pas oublier non plus que ceux qui actualisent s'approprient la pratique. »

L'U2P a désigné un ostéopathe à la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie de Normandie

Créée par la loi HPST de 2009, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) est un organisme consultatif qui contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale de santé.

La fusion des deux régions Normandes intervenue le 1^{er} janvier 2016 a conduit à la création de la CRSA de Normandie le 5 juillet 2016.

La CRSA peut faire toute proposition au Directeur Général de l'ARS sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de santé dans la région.

C'est l'ARS qui nomme les membres de la CRSA sur désignation des organisations représentatives.



Initiative Normande

UN OSTEOPATHE AU SEIN DE LA CRSA NORMANDIE

Elle rend des avis publics, notamment sur :

- Le projet régional de santé, le Plan Stratégique Régional de Santé (PSRS) et les projets de schémas régionaux,
- Le rapport annuel sur le respect des droits des usagers.

Elle organise des débats publics sur les questions de santé de son choix.

C'est grâce au fait que le SFDO est membre de l'UNAPL et que cette dernière co-dirige l'U2P qu'un de nos membres a pu être désigné au sein de la CRSA.

Nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet dans d'autres numéros de notre brève.

LA SOLIDARITE DES OSTEOPATHES : LANCEZ-VOUS !

FédOsoli

LES OSTEOPATHES SOLIDAIRES

« L'accès aux soins ostéopathiques rentre dans le cadre du droit à l'accès aux soins pour tous.

Cela représente un des acquis les plus précieux des sociétés modernes et reste une exigence constitutive des droits de l'Homme et de ce fait une responsabilité de tous les Etats à agir en l'inscrivant clairement au rang de leurs priorités. Ainsi la société civile doit être consultée, écoutée et impliquée dans les actions concourant à l'accès aux soins. C'est ce que nous souhaitons concernant l'ostéopathie.

L'accès aux soins ostéopathiques pour tous constitue la pierre angulaire de nos actions. Nous en avons fait notre slogan.

Que partout en France se créent des associations ostéopathiques et solidaires afin de faciliter l'accès aux soins ostéopathiques à toute personne estimant à un moment donné qu'elle est privée de cette possibilité, tel est notre but.

A terme, nous espérons que les actions de centaines d'ostéopathes bénévoles puissent servir la cause de l'ostéopathie. »

La FédOsoli est une fédération d'associations solidaires qui aide à la création de projets en faveur de l'accès aux soins.

<https://fedosoli.org/acces-aux-soins-osteopathiques/>

Contact : fedosoli@gmail.com



Fédération ostéopathie Solidarité



SOLIDARITE

Portrait d'Eric Perraux

OSTEOPATHE SOLIDAIRE

Ostéopathe depuis 1996, installé en libéral et salarié de l'équipe de football professionnel, professeur au DU d'ostéopathie du Sport et à la faculté de Staps de Montpellier. Eric exerce sa passion comme un art qu'il pratique aussi bénévolement au sein des dispensaires d'ostéopathie DISOS qu'il a aidés à fonder en 2007.

Eric Perraux est un ostéopathe solidaire et est membre du comité d'action de la FédOsoli.

« Les ostéopathes se sont depuis toujours montrés généreux vis-à-vis de personnes démunies ou en grande difficulté. De grandes figures de l'ostéopathie ont montré la voie (Chauffour, Paoletti, Duser) et Barral avec Les mercredis de l'ostéopathie, aux nourrissons et aux enfants issus de familles défavorisées. Ainsi se tisse la toile qui patiemment étend l'accès à l'ostéopathie à un plus grand nombre. »

(Extrait de l'interview en fin de page.)



E. Macron présent aux rencontres de l'U2P !

À l'occasion des Rencontres de l'U2P, le Président de la République Emmanuel Macron a détaillé les mesures de son plan pour les indépendants.

Le SFDO était présent et vous a fait une synthèse des annonces :

<https://www.osteopathe-syndicat.fr/le-sfdo-present-aux-rencontres-de-l-u2p>

« Les mesures annoncées sont ambitieuses et de bon sens. Elles répondent à nos demandes et nous donnent confiance en l'avenir. » salue Dominique Métayer, Président de l'U2P.



NOS ADHERENTS AU PREMIER PLAN – MATHILDE DUPERRIN

MATHILDE DUPERRIN, OSTEOPATHE A PONT-L'ÉVÊQUE

« J'ai 29 ans, je suis ostéopathe depuis 2016, diplômée de l'école de Rennes.

Pendant la première année après mon diplôme, j'ai eu l'occasion d'effectuer des remplacements puis me suis installée à Pont-l'Évêque dans le Calvados en Normandie.

J'ai créé mon cabinet à partir de zéro dans un local près de mon domicile.

Depuis l'acquisition de mon diplôme, j'ai suivi régulièrement des formations pour parfaire ma pratique et mettre à jour mes compétences.

J'ai, à ce jour, été formée en périnatalité pour le suivi des grossesses, la préparation à l'accouchement et le post-partum.

En toute logique, j'ai approfondi mon approche en me formant en pédiatrie et notamment sur la prise en charge des plagiocéphalies.

J'ai aussi eu l'occasion de me former sur la prise en charge de l'ATM et sur le lien entre l'ostéopathie et la médecine dentaire.

C'est au cours de mon stage de 3ème que j'ai commencé à m'intéresser de plus près à l'ostéopathie.

J'ai eu l'occasion d'être accueillie chez un kiné-ostéopathe qui m'a montré le fonctionnement de cette profession.

J'ai découvert le principe de globalité et l'approche spécifique de l'ostéopathie ; cela m'a subjuguée.

C'est à la suite de ce stage que j'ai eu envie de devenir ostéopathe.

Après m'être renseignée sur la formation, j'ai appris qu'il n'y avait pas besoin d'être kiné pour devenir ostéopathe.

C'est pour cela que je me suis tournée vers une école de formation initiale directement.

Après mes 5 ans de formation et un mémoire, j'ai eu l'honneur d'obtenir mon diplôme pour la vie professionnelle !

Je suis vraiment confiante en l'avenir de notre profession et pour mon avenir personnel.

Je pense continuer de me former pour toujours m'améliorer et pour approfondir mes acquis. »



Le SFDO à l'UNAPL

Le SFDO est membre actif de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL), fédération qui regroupe les syndicats représentatifs des professions de santé, des professions du droit et des professions des techniques et du cadre de vie. Cette fédération dispose de sections locales organisées dans les régions et les départements de France.

Par conséquent, il est naturel pour nos représentants régionaux de se rapprocher des UNAPL de leur région pour y représenter les ostéopathes.

Vos représentants vous livreront les avancées des relations avec leur UNAPL dans cette brève afin de vous tenir informés de ce qu'il se passe près de chez vous.

L'UNAPL codirige l'U2P au sein de sa région et c'est avec cette unité intersyndicale que les représentants peuvent siéger au sein des commissions paritaires, de la Sécurité Sociale et du dialogue social au sein de la Normandie et de la Bretagne.

Ce trimestre, l'U2P Normandie, sur demande de l'UNAPL Normandie, a proposé la nomination de Pierre-Adrien Liot au sein de son trinôme pour siéger à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de Normandie.

Un dispositif de création de CPRPL est actuellement en cours au sein des régions et nous restons vigilants à l'évolution des travaux.

Nous espérons pouvoir approfondir l'intégration des ostéopathes dans l'ensemble des structures existantes dans les prochaines années.

Les Sages-femmes en colère !



Les syndicats Sages-femmes sont vent debout depuis plusieurs semaines.

Les 24, 25 et 26 septembre 2021, les sages-femmes ont entrepris un mouvement de grève dans plus de 150 maternités et dans plus de 60% des cabinets libéraux.

Cette mobilisation fait suite à une succession de désaccords avec les pouvoirs publics et les autorités sanitaires. Alors qu'en France, 90% des accouchements par voie basse sont réalisés par les sages-femmes, les organisations professionnelles et étudiantes constatent une dégradation de leur condition de travail, de formation et un manque de reconnaissance au sein du personnel hospitalier.

Les organisations annoncent que 40% des sages-femmes hospitalières sont en épuisement professionnel et que 7 étudiants sur 10 ont des symptômes dépressifs.

L'annonce de l'augmentation de 100 euros par mois par le gouvernement a été vécue comme une insulte par les organisations syndicales qui appellent à la manifestation le 7 octobre 2021.

Leurs revendications sont claires et font l'objet d'un large consensus intersyndical :

- La création d'une sixième année d'études ;
- La révision des décrets de périnatalité de 1998 ;
- La création d'un statut médical hospitalier pour les sages-femmes.

Vos RR organisent une table ronde sur la Plagiocéphalie en novembre !

Pierre-Adrien, Pierre-Yves et Marie Tillard sont heureux de vous annoncer l'organisation d'une table ronde sur ZOOM le **25 novembre** autour de la prise en charge interprofessionnelle de la plagiocéphalie.

Pour ce faire, les RR Normands et Bretons se sont associés à l'association ABP 56 (association bébé plagio 56).

<https://www.associations-bebes-plagio.com/accueil/april-16th-2018>

La table ronde sera animée de 18h00 à 20h30 le jeudi 25 novembre. Un lien ZOOM sera envoyé aux adhérents de Normandie et de Bretagne la veille.

Vos RR vous transmettront une fiche pour récolter vos questions au préalable et une synthèse de la réunion vous sera transmise dans le prochain numéro de la brève du Grand-Ouest.

Nous remercions Léna et Marion pour la transmission de leur savoir.



Le point BONUS

Pour cette 3^{ème} édition de la brève du Grand-Ouest, nous avons décidé d'effectuer une interview supplémentaire !



Interview d'Eric Perraux, une page d'histoire et un cœur en solidarité.

Depuis quand es-tu ostéopathe ? « Ostéopathe depuis 1996... déjà. »

Où pratiques-tu ?

« A Montpellier et j'ai deux exercices l'un en libéral (cabinet) et l'autre salarié (deux demi-journées par semaine) au club de football professionnel de Montpellier Hérault.

Je suis également enseignant pour la formation Ostéopathe du Sport et de l'Urgence qui se donne à la faculté STAPS de Montpellier, depuis 20 ans ! »

Comment s'est organisée ta carrière professionnelle ?

« En 1996, un premier cabinet et un mémoire (l'hypothèse Sutherland) écrit en Guyane à Cayenne. Je ne rendrai jamais assez de remerciements à Pierre Tricot qui, sans me connaître, m'a grandement aidé à distance à réaliser ce mémoire. Ce fut également l'occasion de converser avec Anne Wales, une vieille dame alors, d'une humilité incroyable et d'un accueil troublant. Puis la configuration actuelle à partir de 2001. »

Depuis quand es-tu un ostéopathe solidaire ?

« Les décrets publiés en 2007 réunissent les ostéopathes de Montpellier. Insatisfaits, ils cherchent une action à mener pour faire connaître la spécificité de notre métier et une pratique exclusive de cette médecine. Se mêle alors un autre désir, celui de rendre l'ostéopathie accessible à tous comme peuvent l'être les autres disciplines de la santé.

Ainsi l'idée germe et prend forme de créer une association ostéopathique et solidaire à Montpellier (les dispensaires de l'ostéopathie - Disos). Nous contactons le centre d'accueil de la Croix Rouge qui accepte de nous donner une salle pour soigner bénévolement les personnes démunies ou en grande difficulté qui fréquentent ce centre. Je participe à ce mouvement et deviens ainsi un ostéopathe solidaire, ce qui m'ouvre la voie à des moments de vie singuliers et forts. »

Raconte-moi la genèse de la FédOsoli !



« Les ostéopathes se sont depuis toujours montrés généreux vis-à-vis de personnes démunies ou en grande difficulté. De grandes figures de l'ostéopathie ont montré la voie (Chauffour, Paoletti, Duser) et Barral avec Les mercredis de l'ostéopathie a créé la première association de professionnels à donner des soins, bénévolement, aux nourrissons et aux enfants issus de familles défavorisées, à Grenoble puis Voiron, Chambéry. Ostéo Partage à Lille reprendra la même démarche auprès de personnes démunies ou en grande difficulté.

Les dispensaires de l'ostéopathie à Montpellier continuent dans la même veine avec le désir d'étendre ce type d'action dans toutes les grandes villes de France. Ainsi, ils organisent une première rencontre, appelée « rencontre du cœur » qui réunit ces diverses associations gérées par des ostéopathes exclusifs qui œuvrent pour promouvoir leur métier et qui apportent bénévolement des soins aux enfants, aux personnes démunies

ou en grande difficulté (personnes en situation de pauvreté, de précarité, sans toit, en situation de handicap, etc.)

Le samedi 28 mars et dimanche 29 mars 2009 à Lunas, ces gens venant de Grenoble, Chambéry, Voiron, Lille, Montpellier, Paris, Auxerre échantent autour de leurs activités et de leurs expériences. Après de bons et riches moments passés ensemble, ils envisagent la création d'une fédération regroupant ces associations.

C'est chose faite le dimanche 23 novembre 2009 à Lans en Vercors, il est des résistances qui perpétuent la solidarité.

Depuis, Périnatalité et Ostéopathie à Bordeaux, Corp'ostéo à Paris, à Caen, à Nancy, Ostéopathes Solidaires Toulouse, Ostéopathie Solidarité au Féminin 31, Le Cercle de ostéopathes du pays basque à Anglet, Ostéopathes du monde, ont rejoint FédOsoli. Ostéos du cœur à Antibes, Ostéos du cœur à Maison-Alfort, Mains dans la main 63 à Clermont-Ferrand, Ostéosoli à Valence, La Maison de l'ostéopathie à Dijon, Hayat à Paris et au Maroc, Ostéopathes solidarité Développement (professionnels) à Lyon, Ostéopathes 66 à Perpignan, Senlima au Vietnam, Ostéopathie solidarité Gironde, Doub'Sostéo à Besançon, Collectif 74 à Annecy sont des structures qui se sont créées avec l'aide de FédOsoli.

Ainsi se tisse la toile qui patiemment étend l'accès à l'ostéopathie à un plus grand nombre. »

Quel rôle as-tu exercé au sein de l'association en question dans l'évolution de son histoire ?

« Un rôle... moteur... j'ai été un initiateur un peu comme le cerveau de la pieuvre qui donne une impulsion orientée vers un but mais laisse à chacun de ses huit tentacules une indépendance pour exécuter son mouvement. Création, actions, collégialité, vision, seraient mes « trois mousquetaires » pour cette belle ambition d'une ostéopathie pour tous que relaie FédOsoli. »

